



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/C.2/52/9
19 novembre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session
DEUXIÈME COMMISSION
Points 97 a) et 99 a) et b)
de l'ordre du jour

RELANCE DU DIALOGUE SUR LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE
INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT PAR LE PARTENARIAT

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME
DES NATIONS UNIES

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Lettre du 17 novembre 1997 adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Japon auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport succinct des coprésidents de la Conférence préparatoire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD II), qui s'est tenue à Tokyo les 10 et 11 novembre 1997, sous l'égide du Gouvernement japonais, de l'Organisation des Nations Unies et de la Coalition mondiale pour l'Afrique.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 97 a) et 99 a) et b) de l'ordre du jour de sa cinquante-deuxième session.

Le Représentant permanent du Japon auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Hisashi OWADA

ANNEXE

Rapport succinct des coprésidents de la Conférence préparatoire de la deuxième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD II), tenue à Tokyo les 10 et 11 novembre 1997

I. INTRODUCTION

1. La Conférence préparatoire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (dite TICAD II) s'est tenue les 10 et 11 novembre 1997 à Tokyo, sous la coprésidence de l'Ambassadeur Kunio Katakura, Coordonnateur en chef du Japon pour TICAD II, et de l'Ambassadeur Ahmedou Ould Abdallah, Secrétaire exécutif de la Coalition mondiale pour l'Afrique. Ont participé à la Conférence les hauts fonctionnaires de 46 pays africains, de 9 pays d'Asie, de 13 pays donateurs et de 6 organismes internationaux et régionaux. Le Ministre de la planification, de la restructuration économique et de la promotion de l'emploi du Bénin, S. E. M. Albert Tevoedijre, a prononcé une allocution au nom des participants, et Mme Thelma Awori, Sous-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies et Directrice du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique, a fait une déclaration au nom de l'ONU.

2. La Conférence préparatoire avait essentiellement pour objet : a) d'examiner les progrès réalisés depuis TICAD I; b) de définir les grands thèmes d'un "programme d'action"; c) de mettre sur pied la commission préparatoire qui élaborera ce programme à l'intention de TICAD II. TICAD II cherchera à encourager le développement des partenariats d'apparition récente qui servent les fins du développement durable de l'Afrique. Bien que TICAD II ne soit pas plus que TICAD I une conférence d'annonce de contributions, les travaux devraient y être axés sur les perspectives d'action.

II. ANALYSE DES RÉSULTATS DE TICAD I – NOUVEAUX DOMAINES DE COOPÉRATION

3. Un tour d'horizon du développement de l'Afrique depuis TICAD I a permis de conclure que les pays du continent avaient sensiblement progressé sur tous les fronts, particulièrement sur celui de la réforme économique et politique. De grands problèmes restaient cependant à régler dans le domaine social, dans celui des investissements et de l'épargne et dans celui de la diversification de la production et des exportations. Parallèlement, la coopération afro-asiatique s'était nettement renforcée, et l'Asie était dorénavant un des grands investisseurs du continent. Bien que l'APD fût en baisse, l'Afrique n'en suscitait pas moins un regain très net d'intérêt au niveau international, intérêt que ces faits nouveaux encourageants ne faisaient qu'accroître.

4. Les participants ont analysé au regard de l'évolution de l'Afrique depuis TICAD I les divers éléments qui figuraient dans le "programme d'action" que TICAD II devait adopter. Ils ont considéré que le développement social, la promotion du secteur privé, l'agriculture et l'environnement, la gouvernance et la gestion des conflits, la paix et le développement étaient des questions prioritaires que les pays africains connaissaient déjà, et pour lesquelles on pouvait fixer des objectifs et définir des stratégies dans cet esprit associant le désir d'être maître chez soi à la volonté d'agir en partenariat qui s'exprime

dans la "Déclaration de Tokyo". Les participants ont pris note à ce propos de la Nouvelle stratégie de développement adoptée en mai 1996 par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, stratégie fondée elle aussi sur les notions de maîtrise nationale et de partenariat. Ils ont recommandé d'ajouter aux domaines prioritaires existants et aux diverses modalités de la coopération les questions délicates que sont l'endettement, les infrastructures matérielles, la diversification des économies africaines et la facilitation de l'accès aux marchés.

5. Les participants se sont également interrogés sur les modalités de la coopération, plus précisément sur la création de capacités, la coopération régionale, la coopération Sud-Sud et la coordination de l'action des donateurs. Pour que le développement soit durable et qu'il s'auto-entretienne sans apports extérieurs, il fallait de l'avis général développer les moyens dont disposent les pays africains pour résoudre leurs propres problèmes, et fixer, puis réaliser, leurs objectifs nationaux. Cela supposait que l'on ferait valoir concurremment les ressources humaines, institutionnelles et infrastructurelles. La coopération intrarégionale et interrégionale, notamment sous la forme d'arrangements triangulaires entre l'Afrique, l'Asie et les pays donateurs, offrait un puissant instrument de promotion du continent, grâce auquel les objectifs du développement pourraient être atteints. La coordination de l'action des donateurs a également été considérée comme l'une des façons de parvenir à un emploi efficace des ressources que la communauté internationale met à la disposition de l'Afrique. Les participants ont souligné que cette coordination devait insister davantage, entre autres choses, sur le rôle des pays bénéficiaires et sur l'exclusivité qu'ils ont sur leur propre développement.

III. DOMAINE SOCIAL

6. Il a été souligné qu'une croissance élevée et soutenue était une arme décisive dans la lutte contre la pauvreté en Afrique et qu'il fallait renforcer le secteur social pour fournir au développement un meilleur point d'appui. Les débats ont porté essentiellement sur les domaines prioritaires que sont la lutte contre la pauvreté, l'éducation, la santé, l'égalité des sexes et la population.

7. Les participants ont insisté sur le fait que les pays africains et leurs partenaires de développement devaient s'engager dans la lutte contre la pauvreté en procédant à des réaffectations de ressources conséquentes, de manière à élargir les perspectives de revenus et à améliorer le sort des indigents. L'intervention de la société civile, des ONG et du secteur privé dans les programmes de dépaupérisation a été mise en avant. Donner aux pauvres accès aux moyens de production, notamment au crédit, serait une façon non négligeable de participer à cette lutte.

8. Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans le domaine de l'éducation, on a fait remarquer que l'Afrique était encore loin d'atteindre l'objectif de l'enseignement primaire pour tous. Selon l'opinion générale, l'éducation devrait avoir un lien avec les perspectives d'emploi et avec les moyens de gagner sa vie. L'attention a été particulièrement attirée sur la nécessité de mettre l'enseignement de base à la disposition des groupes défavorisés, notamment des filles et des femmes.

9. Constatant que l'espérance de vie en Afrique était la plus faible du monde alors que les taux de mortalité maternelle et néonatale y étaient les plus élevés, les participants ont reconnu que les prestations de santé publique devaient être améliorées. Il fallait y consacrer des ressources suffisantes, surtout dans les domaines des soins de santé primaires et de la salubrité de l'eau. Certains participants se sont inquiétés de la prévalence du sida/VIH et d'autres maladies contagieuses, et de ses conséquences économiques dans les secteurs les plus productifs des populations. La mise en valeur des capacités d'action et la décentralisation des services sociaux au niveau local ont été considérés comme des initiatives décisives à cet égard.

10. On a souligné que le développement social et l'élimination de la pauvreté exigeaient la mobilisation et la coordination des ressources nationales et internationales et la participation de tous les secteurs de la société. Le "programme d'action" envisagé devait viser la mise en valeur du secteur social et fixer des objectifs précis, des critères de résultats et des niveaux d'engagement pour tous les partenaires.

IV. SECTEUR PRIVÉ

11. Les participants ont insisté sur le rôle déterminant qui revenait au secteur privé dans la croissance économique à long terme. Or, le développement de ce secteur avait été freiné par l'insuffisance de ses propres moyens et les carences de l'appareil politique et institutionnel, des infrastructures et des services de soutien.

12. Les participants ont d'une manière générale reconnu qu'il fallait assurer la stabilité politique, poursuivre une politique macroéconomique saine, libéraliser encore les échanges, assouplir les mécanismes de formation des prix et le régime des investissements, assurer la transparence et la prévisibilité de l'encadrement juridique et administratif et renforcer le secteur financier, si l'on voulait créer un environnement dans lequel le secteur privé pourrait prospérer. Ils ont également fait observer qu'une meilleure collaboration entre les organismes publics et le secteur privé favoriserait la croissance de ce dernier. Mais, pour que cette croissance soit efficace et rapide, il fallait répondre aux besoins du secteur en matière de création de capacités.

13. Les participants ont conclu que les partenaires de l'extérieur pouvaient faciliter la croissance du secteur privé en Afrique en maintenant l'aide qu'ils consentaient à des conditions de faveur, en prenant des mesures d'allègement de la dette, en faisant disparaître les obstacles au commerce, en favorisant la diversification des exportations africaines, en encourageant l'investissement étranger direct – notamment dans les ouvrages d'infrastructure – et en fournissant les connaissances administratives et techniques nécessaires. Il fallait aussi cultiver les liens directs d'entreprise à entreprise. Mais cette collaboration pouvait être mise en oeuvre entre partenaires du développement, ou dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou de la coopération triangulaire, selon d'autres modalités également, par exemple par l'échange de témoignages dans les foires commerciales ou à l'occasion de visites réciproques, par la formation et le transfert de connaissances techniques, par la constitution de réseaux de correspondants et par les coentreprises ou les investissements intrarégionaux et

interrégionaux. Le secteur privé devait être consulté sérieusement et participer au mouvement qui se créait autour de TICAD II. Il fallait s'assurer de sa participation aux réunions plénières de la Conférence.

V. AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

14. Les participants ont concentré leur attention sur les rapports entre agriculture et environnement du point de vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la dynamisation du développement de la région. Reconnaissant qu'il existe des liens transsectoriels déterminants entre l'agriculture, l'environnement et la paupérisation, les participants ont souligné combien il était important de s'attaquer au problème du relèvement de la productivité dans l'agriculture – dans l'acception générale de ce dernier terme, c'est-à-dire aussi la sylviculture, l'élevage, les pêcheries et l'aménagement des ressources en eau. Ils se sont félicités d'une manière générale de l'appui dont continuaient de bénéficier les mesures visant à rendre ce secteur plus performant.

15. Sur ce plan, les participants ont considéré qu'il fallait s'intéresser avant toute chose aux recommandations du Sommet mondial sur l'alimentation et aux initiatives prises par l'OUA et la CEA dans ce domaine. Il a été proposé pour définir des priorités communes qui figureraient dans le "programme d'action", de promouvoir une agriculture productive stable, en s'inspirant des succès déjà enregistrés dans la région.

16. Pour créer un environnement propice au développement rural, il fallait s'engager plus fermement dans les voies du relèvement de la productivité des petites exploitations, en s'intéressant particulièrement au sort des femmes. Il s'agirait d'intensifier les recherches et les applications techniques et économiques, de renforcer la formation, de mieux articuler recherche et vulgarisation, d'améliorer l'utilisation des sols et le régime foncier, de faciliter l'accès au crédit agricole, de compléter les infrastructures rurales et d'ouvrir des débouchés sur les marchés intérieurs et les marchés extérieurs.

17. Pour ce qui est du milieu, il a été recommandé d'accorder une attention plus soutenue aux phénomènes de la sécheresse et de la désertification, à la gestion des ressources en eau et aux sources d'énergie renouvelables. Les pays donateurs devraient fournir dans ces divers domaines le soutien nécessaire. On a fait observer que la coopération afro-asiatique fournirait un bon moyen de promouvoir les relations interinstitutionnelles dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement.

VI. CONFLITS, PAIX ET DÉVELOPPEMENT, GOUVERNANCE

18. Les participants ont constaté que la paix, la sécurité et la stabilité intérieures des pays étaient des préalables au développement durable, lequel en retour tendait à leur être propice. Ils ont également reconnu que la saine conduite des affaires publiques, dont relève la gestion efficace du secteur public et du secteur privé, jouait un rôle décisif à la fois dans le domaine de la paix et dans celui du développement.

19. On a fait observer que la coopération intrarégionale avait permis de faire considérablement progresser la gestion des conflits en Afrique et qu'il fallait s'efforcer de présenter à la communauté internationale une image du continent plus avantageuse. Les participants ont souligné la nécessité de prévenir et de maîtriser les conflits à un stade précoce, en procédant à un dialogue plus soutenu et en mobilisant les personnalités influentes, les associations féminines et divers autres représentants de la société civile. Ils ont appelé la communauté internationale à maintenir son aide au retour des réfugiés et des déplacés, au déminage et à la démobilisation des soldats. Ils ont demandé que la communauté internationale seconde les efforts de réconciliation et de restauration qu'il faut entreprendre après les conflits dans la phase d'édification de la paix.

20. Selon l'opinion générale, la saine conduite des affaires publiques pouvait se définir par la transparence, la responsabilisation, le respect des droits de l'homme, l'état de droit et la participation populaire à la prise de décisions. Elle exigeait des responsables politiques de la fermeté dans les intentions et les compétences leur permettant de gérer efficacement le secteur public et de faire concourir le secteur privé à la création d'emplois et à la croissance économique. Les participants ont également appelé la communauté internationale à continuer d'aider les pays africains à consolider la démocratie en renforçant l'appareil judiciaire et parlementaire et le multipartisme. Il faudrait également renforcer les capacités nationales en matière de gestion des institutions politiques, des administrations publiques, des associations civiles et de l'activité du secteur privé.

VII. TICAD II

21. Les participants ont confirmé que les thèmes et les modalités qu'ils avaient isolés et dont il a été question ci-dessus devaient constituer le cadre du "Programme d'action" de TICAD II.

22. La Conférence a décidé d'instituer une commission préparatoire qui élaborera le "Programme d'action" qui sera adopté à TICAD II. Cette commission est composée de représentants des pays africains et asiatiques et des pays donateurs, des organisations internationales et régionales et des coorganisateur. Ont été désignés pour y siéger les représentants de l'Afrique du Sud, du Cameroun, du Canada, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de l'Éthiopie, de la France, de l'Indonésie, du Japon, du Mozambique, du Nigéria, du Royaume-Uni, du Sénégal, de la Suède, de la Tanzanie, de la Thaïlande, de la Banque africaine de développement, de la Commission européenne, de la Commission économique pour l'Afrique, de la Coalition mondiale pour l'Afrique, de l'Organisation de l'unité africaine, de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, du Fonds monétaire international et de l'Organisation des Nations Unies (Bureau du Coordonnateur spécial pour l'Afrique et les pays les moins avancés - PNUD).

23. La Conférence a décidé que la Commission préparatoire se réunirait en principe en Afrique trois fois en 1998. Des séminaires régionaux seront également organisés en Afrique pour préparer les communications à soumettre à la Commission et faire de l'élaboration du "Programme d'action" une entreprise réalisée en collaboration et appartenant à ses promoteurs.

24. Il est prévu à titre provisoire que TICAD II se tiendra du 19 au 21 octobre 1998 à Tokyo.

25. S. E. M. Buzwani Donald Mthobi, Ambassadeur du Zimbabwe, a fait une déclaration au nom du Président en exercice de l'OUA, dans laquelle il a réaffirmé que son organisation soutenait la dynamique de TICAD II et a remercié le Gouvernement japonais d'avoir organisé la Conférence préparatoire.
